

Taxinomie de la martre (mammifère)

Numéro d'inventaire : 2018.3.589

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : Fecit Augier

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms aux bords irréguliers. Le croquis est sur un papier calque. Les indications taxinomiques et le commentaire figurent sur le feuillet de support, recto et verso.

Mesures : hauteur : 15,8 cm ; largeur : 9,8 cm

Notes : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Représentations : représentation animalière : martre

Autres descriptions : Langue : Français

ill. : crayon graphite sur calque

Classe des mammifères. Ordre des carnassiers.
Famille des carnivores.
Tribe des Didigrades.
Division des Didigrades vermineux.
Genre des Martes. - fourer,
d'après la Martre commune.

fait Augier?



Les Didigrades de la famille des vermineux ont
une queue à cause de la longueur de leur corps
et de la brièveté de leurs pattes qui leur permettent
de sauter par les plus petites ouvertures.
Ils n'ont qu'une seule dent molaire tuberculée
en arrière de la carnassière et manquent de
carnassier comme les Plantigrades et les insectivores.
Quoique petits et faibles ils sont très cruels
et tuent tout le sang.

Cette division se compose des martres, des fures,
des mouffettes et des loutres.

On réunit dans le genre des Martes ceux
qui ont 3 fausses molaires en haut et 4
en bas et un petit tubercule intérieur.

